WI LAUNDRY PEROX HEXA 17%

Fiche de données de sécurité
Conforme au Règlement (UE) 2015/830
Date d'émission : 14/10/2021 Date d'impresion : 14/10/2021 Version : 1.0

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE.

1.1 Identificateur de produit.

Nom du produit: WI LAUNDRY PEROX HEXA 17%
Code du produit: 133004A - 133009

1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées.

Agent de blanchiment.

Usages non recommandés:
Usages différents de ceux recommandés.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité.

GEH
Parc d'Activités des Cortots
12 rue des Cortots - 21121 Fontaine-lès-Dijon, France
Tél : 0810 026 826 - geh@geh.fr – www.geh.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence: 03 83 22 50 50 (Centre Antipoison de Nancy-Hôpital Central)

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS.

2.1 Classification du mélange.
Conformément au Règlement (UE) No 1272/2008 et ses adaptations: :

Dangers physiques. Non Classé

Dangers pour la santé Humaine. Eye Irrit. 2 - H319

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2 Éléments d'étiquetage.

Étiquetage conformément au Règlement (UE) No 1272/2008:
Pictogrammes:



Mention d'avertissement:
Attention
Phrases H:
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Phrases P:
P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Contient:
6-(phtalimido)peroxyhexanoic acid.

2.3 Autres dangers.
Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

-À la suite de la page suivante.-

Adelya, Terre d'Hygiène

56073A-FS.pdf

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS.

3.1 Substances.
Pas Applicable.

3.2 Mélanges.
Substances qui présentent des risques pour la santé ou pour l'environnement conformément à le Règelement (CE) No. 1272/2008, une limite d'exposition professionnelle leur est assignée, elles sont classifiées comme PBT/vPvB ou figurent sur la liste des substances candidates:

Identifiants	Nom	Concentration	(*)Classification Règlement (CE) No 1272/2008	
			Classification	Limites de concentration spécifiques
CAS No: 128275-31-0 CE No: 410-850-8	6-(phtalimido)peroxyhexanoic acid	10-30 %	Org. Perox. D, H242 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 3 H412	-
CAS No: 7414-83-7 CE No: 231-025-7	disodium dihydrogen (1-hydroxyethylidene)bisphosphonate	1-5 %	Acute Tox. 4, H302	-

(*) *Le texte complet des phrases H est détaillé dans le section 16 de cette fiche de sécurité.*

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS.

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin.

Contact cutané Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés.

Ingestion Le liquide irrite les muqueuses et peut provoquer une douleur abdominale en cas d'ingestion. Nausées, vomissements. Diarrhée.

Contact cutané Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.
Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

Le produit ne présente aucun risque particulier en cas d'incendie.

5.1 Moyens d'extinction.
Moyens d'extinction appropriés:

-À la suite de la page suivante.-

Atelier Terre d'Hygiène

56073A-FS.pdf

Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés:
Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2 Dangers particuliers résultant du mélange.
Produits de combustión dangereux.
Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers.
Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie. Contenir et collecter les eaux d'extinction.

Équipement de protection anti-incendies.
Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.
Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement.
Éviter le rejet dans les environnements terrestres et les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.
Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques.
Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.
Précautions d'utilisations. Eviter tout déversement. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Prévoir une ventilation
suffisante.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Des fontaines oculaires et une
douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.
Précautions de stockage.Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec et frais.
Stocker à une température ne dépassant pas 50°C. Eviter le contact avec les matières suivantes: Réducteurs. Carbamates. Sulphides Cuivre. Nitrile. Nitrides Dithiocarbamates. Mercaptans (thiols). Matériaux appropriés pour conteneurs: Acier inoxydable. Plastics Verre. Matériaux inappropriés pour conteneurs: Cuivre.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s).
Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

8.1 Paramètres de contrôle.

8.2. Contrôles de l'exposition
Equipements de protection

-À la suite de la page suivante.-

Ideya, Terre d'Hygiène

WI LAUNDRY PEROX HEXA 17%

Fiche de données de sécurité
Conforme au Règlement (UE) 2015/830
Date d'émission : 14/10/2021 Date d'impresion : 14/10/2021 Version : 1.0



Contrôles techniques appropriés
Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites d'exposition professionelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Caoutchouc butyle. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps
Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.

Mesures d'hygiène Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Respirateur avec filtre ABEK. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.
Aspect: Visqueux Suspension.
Couleur: Blanc.
Odeur:Sans odeur
Seuil olfactif: Pas d'information disponible.
pH: pH (solution concentrée): 3.5
Point de fusion:75 ºC
Point d'ébullition: Absence de données.
Point d'éclair: Absence de données.
Taux d'évaporation: Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz): Pas d'information disponible.
Limite inférieure d'explosivité: Absence de données
Limite supérieure d'explosivité: Absence de données
Pression de vapeur: Absence de données
Densité de la vapeur: Pas d'information disponible.
Densité relative:1,0-1,1
Solubilité: Soluble dans les matériaux suivants: Alcools. Ether. Esters.
Coefficient de partage: Absence de données
Température d'auto inflammabilité: Pas d'information disponible
Température de décomposition: >80ºC
Viscosité: Absence de données.
Propriétés explosives: Absence de données.
Propriétés comburantes: Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2 Autres informations.
Point de goutte: P.D./P.A.
Scintillation: P.D./P.A.
Viscosité cinématique: P.D./P.A.
P.D./P.A.= Pas Disponible/Pas Applicable en raison de la nature du produit.

Sodelya, Terre d'Hygiène

-À la suite de la page suivante.-

WI LAUNDRY PEROX HEXA 17%

Fiche de données de sécurité
Conforme au Règlement (UE) 2015/830
Date d'émission : 14/10/2021 Date d'impresion : 14/10/2021 Version : 1.0

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ.

10.1 Réactivité.
Décomposera à des températures dépassant 80ºC.

10.2 Stabilité chimique.
Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses.
Contient du Peroxydes organiques

10.4 Conditions à éviter.
Conserver à une température ne dépassant pas 50ºC. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

10.5 Matières incompatibles.
Réducteurs. Carbamates. Sulphides Cuivre, Nitrile, Nitrides Dithiocarbamates. Mercaptans (thiols).

10.6 Produits de décomposition dangereux.
Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxygène.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques.

Effets toxicologiques Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë - orale
ETA orale (mg/kg) 50 000,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée
Corrosion cutanée/irritation Cutanée Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Résumé Test oculaire de poulet isolé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire
Sensibilisation respiratoire Absence de données.

Sensibilisation cutanée
Sensibilisation cutanée Absence de données.

Mutagénicité sur les cellules germinales
Essais de génotoxicité – in Vitro Absence de données.

Cancérogénicité
Cancérogénicité Absence de données.

Toxicité pour la reproduction
Toxicité pour la reproduction -fertilité Absence de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
Exposition unique STOT un Absence de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
Exposition répétée STOT rép. Absence de données.

-À la suite de la page suivante.-

Adelya, Terre d'Hygiène

WI LAUNDRY PEROX HEXA 17%

Fiche de données de sécurité
Conforme au Règlement (UE) 2015/830
Date d'émission : 14/10/2021 Date d'impresion : 14/10/2021 Version : 1.0

Danger par aspiration
Danger par aspiration. Absence de données.

Inhalation. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion. Le liquide irrite les muqueuses et peut provoquer une douleur abdominale en cas d'ingestion. Nausées, vomissements.

Contact cutané. Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

Contact oculaire. Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations toxicologiques sur les composants

6-(PHTHALIMIDO)PEROXYHEXANOIC ACID

Toxicité aiguë - orale
Toxicité aiguë orale (DL_{50} mg/kg) 2 550,0
Espèces. Rat
Indications (DL_{50} orale). DL_{50} 2550 mg/kg, Orale, Rat
ETA orale (mg/kg). 2 550,0

Toxicité aiguë - cutanée
Indications (DL_{50} cutanée) DL_{50} >2000 mg/kg, Cutanée, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée
Données sur l'animal. Provoque une légère irritation cutanée. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Lésions oculaires graves/irritation oculaire. Risque de lésions oculaires graves. Lapin

Sensibilisation cutanée
Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales
Essais de génotoxicité – in vitro. Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.
Essais de génotoxicité – in vivo. Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Cancérogénicité
Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction – fertilité. Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction -développement. Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux Lapin

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
Exposition unique STOT un. Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée
Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée. NOAEL (28 d) 100 mg/kg, , Rat

Danger par aspiration
Danger par aspiration Pas d'information disponible.

-À la suite de la page suivante.-

Adena, Terre d'Hygiène

DISODIUM DIHYDROGEN (1-HYDROXYETHYLIDENE)BISPHOSPHONATE

Toxicité aiguë - orale
ETA orale (mg/kg) 500,0

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

Écotoxicité Le produit contient une substance très toxique pour les organismes aquatiques.

12.1 Toxicité.
Pas considéré toxique pour les poissons.

Informations écologiques sur les composants
6-(PHTHALIMIDO)PEROXYHEXANOIC ACID

toxicité aquatique aiguë
$C(E)L_{50}$ 0.1 < C(E)L50 ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL_{50}, 96 heures: 0.4 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)
NOEC, 96 heures: 0.1 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)

Toxicité aiguë -invertébrés aquatiques CE_{50}, 48 heures: 17.6 mg/l, Daphnia magna
NOEC, 48 heures: 8.9 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë – plantes aquatiques CE_{50}, 72 heures: 2.6 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
NOEC, 72 heures: 0.3 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

Toxicité aiguë – microorganismes CE_{50}, : 100 mg/l,

12.2 Persistance et dégradabilité.
Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants
6-(PHTHALIMIDO)PEROXYHEXANOIC ACID

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Phototransformation - Demi-vie : 1.6 jours @ 25°C

Stabilité (hydrolyse) Boues activées - Demi-vie : < 0.1 heure @ 25°C

Biodégradation - Dégradation 70%: 28 jours

12.3 Potentiel de bioaccumulation.
Potentiel de bioaccumulation.Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.
Coefficient de partag .Absence de données.

Informations écologiques sur les composants
6-(PHTHALIMIDO)PEROXYHEXANOIC ACID

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable.
Coefficient de partage log Pow: 2.2

Adeva Terre & Hygiène

-À la suite de la page suivante.-

56073A-FS.pdf

12.4 Mobilité dans le sol.
Mobilité. Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB.
Aucune information n'est disponible sur les résultats de l'évaluation PBT et vPvB du produit.

12.6 Autres effets néfastes.
Indéterminé.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

13.1 Méthodes de traitement des déchets.

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.
Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT.

Transport non-dangereux. En cas d'accident et de renversement du produit, procéder conformément au point 6.

14.1 Numéro ONU.
Transport non-dangereux.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies.
Description:
ADR: Transport non-dangereux.
IMDG: Transport non-dangereux.
OACI/IATA: Transport non-dangereux.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport.
Transport non-dangereux.

14.4 Groupe d'emballage.
Transport non-dangereux.

14.5 Dangers pour l'environnement.
Transport non-dangereux.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur.
,Transport non-dangereux.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC.
Transport non-dangereux.

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES.

15.1 Réglementations/législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.
Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges,amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)
Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3

15.2 Évaluation de la sécurité chimique.
Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

-À la suite de la page suivante.-

Adelya, Terre d'Hygiène

56073A-FS.pdf

WI LAUNDRY PEROX HEXA 17%

Fiche de données de sécurité
Conforme au Règlement (UE) 2015/830
Date d'émission : 14/10/2021 Date d'impresion : 14/10/2021 Version : 1.0

RUBRIQUE16: AUTRES INFORMATIONS.

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité
ETA: Estimation de la toxicité aiguë
ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
CAS: Chemical Abstracts Service.
DNEL: Dose dérivée sans effet.
IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
PNEC: Concentration prédite sans effet.
REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
FBC: Facteur de bioconcentration.
DBO: Demande biochimique en oxygène.
CE_{50}: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
NOEC: Concentration sans effet observé.
LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
LE50: limite d'exposition 50
hPa: Hektopaskal
LL50: Lethal Chargement cinquante
OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
Un appareil respiratoire autonome: SCBA
STP Stations d'épuration
COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification
Acute Tox. = Toxicité aiguë
Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données
Information du fournisseur.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008
Eye Irrit. 2 - H319: Sur la base de résultats de test.

Commentaires sur la révision NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Mentions de danger dans leur intégralité
H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

-À la suite de la page suivante.-

Adeva, Terre d'Hygiène

WI LAUNDRY PEROX HEXA 17%

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission : 14/10/2021 Date d'impresion : 14/10/2021 Version : 1.0

L'information contenue dans cette Fiche de Données de Sécurité du Produit se base sur les connaissances actuelles relatives à ce produit ainsi que sur les lois nationales et européennes en vigueur, sachant que les conditions de travail de ses utilisateurs ne nous sont pas connues et échappent ainsi à notre contrôle.Le produit doit en aucun cas être utilisé à des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu et préparé, il ne peut être utilisé sans connaissance préalable et écrite des instructions relatives à son maniement. Il incombe à l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires afin de suivre et respecter les exigences prévues par la loi.

Adelya, Terre d'Hygiène

-À la suite de la page suivante.-